



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/105/22

Original : anglais
11 novembre 2014

CONSEIL

Cent cinquième session

DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR

SOUMISE PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES

POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (ONU-HABITAT)

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (ONU-HABITAT)**

1. Par lettre datée du 22 juillet 2014, dont une copie est reproduite à l'annexe I, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à son organisation. La réponse du Directeur général, datée du 3 novembre 2014, est reproduite à l'annexe II. Cette demande sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la 105^e session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut inviter, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, à se faire représenter à ses réunions.
3. Un projet de résolution correspondant est soumis séparément au Conseil pour examen.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 22 JUILLET 2014 ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
ADJOINT DES NATIONS UNIES ET DIRECTEUR EXECUTIF DU PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (ONU-HABITAT)
AU DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer aux contacts noués entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Les programmes et activités mis en œuvre par l'OIM dans le domaine de la migration intéressent vivement ONU-Habitat, et nous souhaiterions établir des relations plus étroites avec votre organisation.

Je tiens à vous informer que les préparatifs de la Conférence sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) de 2016 sont bien engagés. A cet égard, étant donné les nombreux intérêts communs de nos deux organisations, notre partenariat présente une grande utilité dans un proche avenir. Je vous adresserai sous peu une lettre à ce sujet.

L'OIM et ONU-Habitat ont signé le 18 avril 2012 un mémorandum d'accord qui souligne l'importance d'une collaboration en matière d'élaboration des politiques et de renforcement des capacités des gouvernements et autres parties prenantes, afin de bien relever les défis et de saisir les chances que présentent la migration et les établissements humains. Une collaboration durable entre nos deux organisations est indispensable pour s'attaquer à ces défis.

Parmi les éléments saillants du partenariat noué entre ONU-Habitat et l'OIM figurent le programme de soutien catalytique aux problèmes fonciers, d'une durée de deux ans, qui vise à faciliter une paix durable par le règlement des problèmes fonciers ; la collaboration en cours en Haïti, au Myanmar, au Pakistan et aux Philippines dans le cadre du groupe sectoriel des abris d'urgence ; des activités conjointes dans les domaines des politiques urbaines en Iraq ; et un programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers en Haïti.

Parmi les projets potentiels en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique figurent des discussions en vue d'entreprendre un mini-inventaire pour dégager les synergies entre nos deux organisations et établir un plan de mobilisation et des principes d'action.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous informer qu'ONU-Habitat se réjouirait de prendre part aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations, et vous saurais gré de bien vouloir faire le nécessaire pour présenter cette demande au Conseil pour examen.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DATEE DU 3 NOVEMBRE 2014 ADRESSEE PAR
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR
LES MIGRATIONS AU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DES NATIONS UNIES
ET DIRECTEUR EXECUTIF DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (ONU-HABITAT)**

Monsieur le Directeur exécutif,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 22 juillet 2014 par laquelle vous demandez le statut d'observateur pour le Programme des Nations pour les établissements humains (ONU-Habitat) auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est avec satisfaction que je prends acte de l'action menée par ONU-Habitat dans le domaine des établissements humains, notamment sous l'angle de l'élaboration des politiques. Le mémorandum d'accord conclu en 2012 entre ONU-Habitat et l'OIM reconnaît les avantages d'une réelle et authentique coopération et la nécessité d'incorporer sans plus attendre les établissements humains dans les politiques migratoires. Par ailleurs, les partenariats actuellement établis entre l'OIM et ONU-Habitat dans plusieurs pays – au Népal, où l'OIM, ONU-Habitat et le PNUD travaillent conjointement à la mise en œuvre d'un programme d'une durée de deux ans intitulé « Soutien catalyseur pour les questions foncières » ; en Haïti, au Myanmar, au Pakistan et aux Philippines, où les deux organisations participent au groupe sectoriel des abris d'urgence ; en Iraq, où elles collaborent dans le domaine des politiques urbaines ; et enfin en Haïti, où l'OIM et ONU-Habitat mettent en œuvre le programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers – constituent des bases solides pour l'avenir. Ces initiatives, ainsi que la collaboration menée actuellement dans la perspective de la conférence ministérielle de l'OIM sur les migrants et les villes en 2015 et de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) en 2016, témoignent indéniablement de la détermination de nos organisations respectives à renforcer les capacités des gouvernements et des parties prenantes pour qu'ils puissent bien relever les défis et saisir les chances que présentent les questions relevant tout à la fois de la migration et des établissements humains. C'est pourquoi, je suis fermement convaincu que nos deux organisations pourraient tirer profit d'un renforcement de leurs relations.

Il sera possible de prendre les dispositions nécessaires pour saisir le Conseil de votre demande à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra à Genève du 25 au 28 novembre 2014. Un document approprié présentant officiellement votre demande sera communiqué à tous les Etats Membres et observateurs avant cette session. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

Vous recevrez en outre une invitation officielle à cette session, au cours de laquelle la demande de statut d'observateur déposée par ONU-Habitat sera présentée aux Etats Membres.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre demande de statut d'observateur. Aussi, permettez-moi de vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective d'un resserrement des liens entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]